

Communiqué

Profanation de l'église St Hilaire de Soullans

Ce matin, mardi 6 octobre 2026, une vidéo circulant sur les réseaux sociaux laisse voir la profanation de l'église Saint-Hilaire de Soullans par plusieurs jeunes qui y ont notamment diffusé de la musique faisant l'apologie du terrorisme.

Le diocèse de Luçon exprime sa tristesse et sa réprobation devant ces actes, qui constituent une atteinte grave à un lieu de culte et à la sérénité de la communauté paroissiale. Il assure les paroissiens de Soullans, ainsi que l'ensemble des diocésains, de sa proximité et de sa prière.

Par mesure de précaution et dans l'attente de la réparation liturgique, l'église est fermée jusqu'à nouvel ordre. Les célébrations habituellement tenues dans ce lieu sont suspendues.

Une messe de réparation sera célébrée dans cette église. Sa date, qui n'est pas encore définie, sera communiquée dès qu'elle sera fixée.

La mairie de Soullans et la gendarmerie travaillent actuellement avec la paroisse et le diocèse pour que toute la lumière soit faite sur ces faits.

Dans l'esprit de l'appel lancé par le pape Léon XIV depuis Lourdes à prier le Rosaire pour la paix en octobre, le diocèse invite chacun à la paix et au calme, et à ne céder ni à l'amalgame ni à l'esprit de vengeance.

Contact presse :

Foulques O'Mahony, responsable de la communication

Diocèse de Luçon

07 57 45 73 22 – 02 51 44 15 72 – foulques.omahony@diocese85.org